

Association Grand-Lieu/Nokoué
10, rue de Verdun
44 310 Saint-Lumine-de-Coutais
<http://grandlieu-nokoue.org>



**Procès-verbal du conseil
d'administration
de l'association Grand-Lieu/Nokoué
du vendredi 15 avril 2016, 18h.**

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du vendredi 15 avril 2016 .

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président; M. André LINARD, vice-président ; M. Arnaud de la COTTE, trésorier-adjoint; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire; Mme Nadège DAVY, secrétaire-adjointe ; M. Vianney ORJEBIN et M. Bernard GUILLET. Bernard VINCENT, trésorier est excusé.

18h15, le président ouvre la réunion.

1 – Adoption du PV du CA du 8 janvier 2016.

M. Vianney Orjebin le mettra sur le site.

2 – Le point sur les visites dans les collèges du secteur.

Collège	Représentant de l'association	Déroulement	Suite à prévoir
St Philbert (Nouveau collègue)	Pierre-Marie BINET	Bien reçu. Le principal doit en parler à son équipe	Reprendre contact
St Philbert Lamoricière	P.M. Binet V. Orjebin	Bien reçu Reliquat financier de l'appariement du collège avec le CEG de Sô-Ava	Prévoir une réunion en mai pour obtenir ce reliquat financier
St Philbert Condorcet	N. Davy A. De La Cotte	Principale adjointe très intéressée par le projet et pour présenter l'association aux élèves	Reprendre contact
Bouaye St Hermeland	L. Friou-Glain P-M. Binet	Le directeur se souvenait très bien de l'association	Venir présenter l'association avant Noël, penser à envoyer un mail. Prochain repas partage acquis pour l'association
Bouaye Bellestre	B. Vincent P-M. Binet	Bien reçus mais principal et principal-adjoint débordés par la réforme	Le collège prendra contact avec nous.

3 – Lancement de la campagne PEPA (Pas d'Education Pas d'Avenir) 2016.

Lundi 9 mai au collège de Goulaine de 13h30 à 17h30. Seront présents : PM Binet, B. Vincent, A. De La Cotte. Une animation autour de l'action solidaire et le droit à l'éducation doit être imaginée. L'association interviendra et animera un atelier Réunion de préparation le jeudi 21 avril.

4 – Bilan du fonctionnement du cybercentre.

Voir le rapport d'activité de M. A. Todje, président de Gsade ONG.

Penser à demander le nombre de visiteurs au cybercentre et un bilan financier au mois d'août 2016

3 – Le projet de cyberpirogue

Un plan va être réalisé pour ajouter aux documents de demandes de subventions (voir ébauche)

Coût approximatif de la pirogue équipée : 12500 euros

4 – Projet culturel

Mails échangés entre M. Vianney Orjebin et M. Hyppolite Dansou président de l'association « Boussole de la cité » sur le lac Nokoué.

Le projet d'échanger autour des films visionnés en France et au Bénin intéresse nos partenaires du lac Nokoué. Un comité culturel va être mis en place dans chaque région pour travailler sur ce projet. D'après M. Hyppolite Dansou le comité béninois qui pourrait compter une dizaine de personnes devra comporter des sages, des femmes issus de groupements variés, des représentants des différentes corporations... et devra promouvoir la culture locale.

Nous devons, en France, organiser ce comité et réfléchir dans quel cadre les projections des films pourraient se faire : festival « Regards sur l'Afrique », CinéPhil ?

Le sujet sera abordé lors du choix des films pour le festival 2016, le samedi 16 avril.

5 – Financement des projets

Des contacts ont été pris avec l'ASCODE et avec l'AMP (agence de micro-projets) pour des demandes de subvention.

Un don 1000 euros a été fait de la part de l'association SKILAC de St Mars de Coutais, remise du chèque le mercredi 20 avril.

Autre idée : un site de financement participatif.

L'entreprise TIPCO pourrait être recontactée.

6 – Les élections présidentielles au Bénin le 20 mars 2016.

Il y avait 33 candidats au premier tour.

M. Talon est arrivé en tête au second tour avec 65% des voix, suivi de M. Zinzou avec 35% des voix.

Il semble qu'un ressentiment vis-à-vis de la « France-Afrique » ait fait perdre M. Zinzou.

7 – Questions diverses :

M. Orjebin se charge de créer une nouvelle adresse mail pour l'association

Le président clôt la séance à 20h.

